



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 25502

Texte de la question

M. Jean-Louis Touraine attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le rôle primordial joué par les fruits et légumes dans le bon équilibre alimentaire de nos enfants. Aujourd'hui, ces produits ont atteint un prix qui les rend difficiles d'accès. Il voudrait donc savoir si le Gouvernement envisage des solutions à cet état de fait, qui doit nécessairement être corrigé pour entrer dans une politique globale de prévention de l'obésité et de promotion du bon équilibre alimentaire.

Texte de la réponse

La question du prix des fruits et légumes doit être analysée au regard de différents facteurs pouvant brouiller la perception de l'évolution des prix par le consommateur, ou encore de facteurs structurels comportementaux qui agissent sur les niveaux de consommation. En effet, les données statistiques montrent que l'évolution des prix des fruits et légumes frais suit celle des autres produits frais. Les fruits et légumes paraissent chers car ils sont variables d'un produit à l'autre (25 fruits et 30 légumes), d'une campagne à l'autre et d'une semaine à l'autre car ces produits périssables dépendent des aléas météo (par exemple le gel dans la vallée du Rhône cette année), alors qu'en comparaison les prix dans l'alimentation sont beaucoup plus stables. De plus, la part dédiée à l'alimentation dans les dépenses des ménages est en constante diminution. Les prix des fruits et légumes frais semblent croître plus vite que ceux des autres produits alimentaires car les comparaisons de prix ne sont pas pertinentes. Les familles, il y a vingt ans, n'achetaient pas du tout les mêmes fruits et légumes qu'aujourd'hui, qui contiennent beaucoup plus de services (produits nettoyés, préparés, emballés). De plus, les achats de produits exotiques d'importation, en pleine explosion, faussent ces comparaisons statistiques utilisées par les médias. Souvent ces statistiques ne sont pas pondérées, ne prenant pas en compte le poids des tomates, pommes et bananes, qui représentent une part très importante de la consommation des Français. Ainsi, les trois produits les plus consommés des Français (1,3 million de tonnes de pommes, 1 million de tonnes de tomate, 800 000 tonnes de bananes) sont en moyenne dans les magasins sur l'année 2007 entre 1,5 et 2 /kg, quand le pain est à 2,30 EUR/kg, les yaourts autour de 2,13 EUR/kg, sans compter le prix des produits élaborés, telles les barres chocolatées. Face au constat alarmant de diminution de consommation de fruits et légumes, notamment par les plus jeunes, et à l'augmentation de la prévalence de l'obésité et autres maladies chroniques, le ministre de l'agriculture et de la pêche lance à la rentrée 2008 l'opération « Un fruit pour la récré », correspondant à la distribution gratuite d'au moins un fruit par semaine, en plus des repas, aux enfants des écoles primaires et maternelles ou fréquentant les centres aérés. Le ministère de l'agriculture et de la pêche cofinancera l'achat des fruits pour les mille premières écoles situées en zone d'éducation prioritaire qui seront engagées dans l'opération, en mobilisant des sponsors privés. Le ministre s'attachera également, pendant la présidence française de l'Union européenne, à faire avancer le projet de la Commission de mobiliser des fonds communautaires au profit de telles opérations. Ce projet devrait conduire à la mise en oeuvre d'un programme communautaire à partir de la rentrée scolaire 2009-2010. Au-delà du bienfait de la consommation régulière de fruits, il s'agit aussi de donner aux jeunes du goût et de l'appétit pour les fruits, de les accompagner pédagogiquement à la découverte du fruit, en contribuant par là à modifier durablement les habitudes

alimentaires. Dès juillet 2008, des actions d'animation seront proposées dans les centres de vacances et de loisirs à 3,5 millions d'enfants. Par ailleurs, le ministère de l'agriculture et de la pêche travaille avec la profession au sein du « pôle accessibilité » pour promouvoir la mise en place de « modèles d'accessibilité » aux fruits et légumes, afin d'accroître leur consommation, et en a fait un des chantiers prioritaires de sa politique de l'alimentation. Le pôle accessibilité, mis en place en 2005 et piloté par le ministère de l'agriculture, est chargé d'approfondir la question de la levée des freins à la consommation des fruits et légumes. Son utilité a été reconnue par le programme national Nutrition Santé en 2006 dans la mesure où il travaille à lever les obstacles à la consommation de fruits et légumes. Ce pôle, qui se réunit tous les deux mois environ, regroupe les pouvoirs publics (santé, action sociale, consommation et agriculture), les représentants des producteurs, des grossistes, des transformateurs, des détaillants, de la grande distribution, les centres techniques, une association de consommateurs. Il soutient des projets pilotes pour améliorer l'accessibilité aux fruits et légumes (accessibilité physique, perception du prix, praticité, aide aux plus démunis...), facilite les démarches (élaboration d'un cahier des charges des marchés publics en restauration collective, par exemple) ou encore participe à l'évolution de la réglementation (travaux sur la possibilité d'afficher les prix de vente à l'unité, par exemple). Les projets pilotes sont menés à titre expérimental avec l'aide de cofinancements publics, ils sont destinés à bénéficier ensuite au plus grand nombre. Ils sont évalués à l'issue de la phase expérimentale et décrits de façon qu'ils soient reproduits ailleurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Touraine](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25502

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 4984

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7308